



A.Schulman Plastics
Comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2025

Signé par :

Jean-Philippe Ciavaldini

D7E0033F80C544A...

Certifiés conformes

Jean-Philippe Ciavaldini

BILAN ACTIF

	Montant Brut 31 décembre 2025	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2025	Net 31 décembre 2025	Net 31 décembre 2024
	€	€	€	€
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement (II)	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	35 502	35 502	-	338
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles :				
Terrains	598 459	400 104	198 355	198 355
Constructions	5 497 910	4 757 544	740 366	723 278
Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 085 601	28 296 484	4 789 117	4 209 064
Autres immobilisations corporelles	9 624 997	9 562 631	62 366	68 048
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	2 480 751	-	2 480 751	1 880 835
Immobilisations financières ⁽¹⁾ :				
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total de l'actif immobilisé (III)	51 323 220	43 052 265	8 270 955	7 079 918
(1) Dont à moins d'un an	-	-	-	-

BILAN ACTIF

	Montant Brut 31 décembre 2025	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2025	Net 31 décembre 2025	Net 31 décembre 2024
	€	€	€	€
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements	13 562 829	127 721	13 435 108	23 881 096
En-cours de production	-	-	-	-
Produits finis	373 092	44 655	328 437	576 676
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	48 228	-	48 228	95 226
Créances ⁽²⁾:				
Créances clients et comptes rattachés	27 896 790	-	27 896 790	21 192 212
Autres créances	1 387 866	-	1 387 866	2 637 445
Charges constatées d'avance	156 799	-	156 799	138 643
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres	-	-	-	-
Autres titres	-	-	-	-
Instruments financiers à terme et jetons détenus	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
Total de l'actif circulant (IV)	43 425 604	172 376	43 253 228	48 521 298
Primes de remboursement des emprunts (VI)	-	-	-	-
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	185	-	185	1 627
Frais d'émission des emprunts (V)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	94 749 009	43 224 641	51 524 368	55 602 843
(2) Dont à moins d'un an	-	-	-	-

BILAN PASSIF

	Net 31 décembre 2025	Net 31 décembre 2024
	€	€
Capital (dont versé : 500 000€)	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Ecarts d'équivalence	-	-
Réserves:		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	15 257 258	12 435 495
Résultats de l'exercice bénéfice	2 301 520	2 821 763
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	1 722 477	1 722 477
Total des capitaux propres (I)	19 831 255	17 529 735
Provisions pour risques	185	1 627
Provisions pour charges	2 264 974	2 190 383
Total des provisions (II)	2 265 159	2 192 010
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 765 992	31 339 509
Dettes fiscales et sociales	2 879 013	3 414 552
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	5 782 459	1 126 732
Produits constatés d'avance	-	-
Total des dettes ⁽¹⁾(III)	29 427 464	35 880 793
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	490	305
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	51 524 368	55 602 843
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	-	-
(2) Dont emprunts participatifs	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	Net 31 décembre 2025 €	Net 31 décembre 2024 €
Produits d'exploitation :		
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue	153 213 109	173 809 221
Montant net du chiffre d'affaires	153 213 109	173 809 221
Production stockée	(219 243)	1 372
Production immobilisée	2 243 684	1 897 720
Subventions	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	217 025	30 657
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Autres produits	3 551	5 761
Total des produits d'exploitation (I)	155 458 126	175 744 731
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	-	-
Variation de stocks	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	111 647 857	156 814 767
Variation de stocks	10 623 827	(11 759 040)
Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	20 218 773	17 549 617
Impôts, taxes et versements assimilés	694 897	732 077
Salaires	5 687 555	5 204 583
Cotisations sociales	2 217 821	2 029 899
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 017 849	977 802
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	-	-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	28 995	14 652
Dotations aux provisions	113 776	148 755
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	34 799	-
Autres charges	2 571	180 824
Total des charges d'exploitation (II)	152 288 720	171 893 936
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	3 169 406	3 850 795
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	-	-
- Redevances de crédit-bail immobilier	-	-

	Net 31 décembre 2025 €	Net 31 décembre 2024 €
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	-	-
Produits financiers :		
De participation ⁽²⁾	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽²⁾	-	-
Autres intérêts et produits assimilés ⁽²⁾	73 289	341 636
Reprises sur dépréciations et provisions	1 627	1 238
Différences positives de change	-	-
Produits des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	-	-
Total des produits financiers (V)	74 916	342 874
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	185	1 627
Intérêts et charges assimilées ⁽³⁾	52 854	29 256
Différences négatives de change	2 952	-
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	-	-
Total des charges financières (VI)	55 991	30 883
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	18 925	311 991
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	3 188 331	4 162 786
Produits exceptionnels (VII)	-	-
Charges exceptionnelles (VIII)	-	-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	-	-
Participation des salariés aux résultats (IX)	218 255	376 472
Impôts sur les bénéfices (X)	668 556	964 551
Total des produits (I+III+V+VII)	155 533 042	176 087 605
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	153 231 522	173 265 842
BÉNÉFICE	2 301 520	2 821 763
(2) Dont produits concernant les entités liées	66 468	325 377
(3) Dont intérêts concernant les entités liées	52 854	29 256

Sommaire Annexe aux états financiers

1.	Présentation de la société et faits marquants de l'exercice	9
1.1.	Présentation de la société	9
1.2.	Faits marquants de la société	9
2.	Règles et méthodes comptables	12
2.1.	Base de préparation des comptes sociaux	12
2.1.1.	Règles générales	12
2.2.	Changement de réglementation comptable	12
2.2.1.	Changement de réglementation comptable	12
2.2.2.	Suppression de la technique des transferts de charges	13
2.2.3.	Bilan et Compte de Résultat arrêtés et publiés au 31 décembre 2024	13
2.3.	Principales méthodes comptables	13
2.3.1.	Immobilisations corporelles et incorporelles	13
2.3.2.	Stocks	14
2.3.3.	Créances et dettes d'exploitation	14
2.3.4.	Conversion des éléments en devises	15
2.3.5.	Disponibilités	15
2.3.6.	Provisions pour risques et charges	15
2.3.7.	Dérogations	16
2.3.8.	Intégration fiscale	16
2.3.9.	Consolidation	17
2.3.10.	Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel	17
3.	Tableaux de l'annexe	17
3.1.	Tableau des immobilisations	18
3.2.	Détail des amortissements	19
3.3.	Coûts d'emprunt incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et corporelle	20
3.4.	Informations sur les stocks	20
3.5.	Liste des filiales et participations	21
3.6.	État des échéances des créances et dettes	21
3.6.1.	Etat des échéances des créances et comptes de régularisation	21
3.6.2.	Etat des échéances des dettes	21
3.7.	Provisions	22
3.8.	Charges à payer	23
3.9.	Écarts de conversion	23
3.10.	Charges et produits exceptionnels	23

Sommaire Annexe aux états financiers

3.11.	Ventilation de l'impôt	23
3.12.	Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	24
3.13.	Engagements de crédit-bail	25
3.14.	Effectif moyen	25
4.	Notes sur le bilan et le compte de résultat	25
4.1.	Actif immobilisé	25
4.1.1.	Test de dépréciation des actifs	25
4.2.	Actif circulant	25
4.2.1.	Avances et acomptes versés	25
4.2.2.	Créances clients et comptes rattachés	26
4.2.3.	Autres créances	26
4.2.4.	Charges constatées d'avance	26
4.3.	Capitaux propres	27
4.3.1.	Capital social	27
4.3.2.	Tableau de variation des capitaux propres	27
4.3.3.	Provisions pour risques et charges	28
4.4.	Dettes	29
4.4.1.	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29
4.4.2.	Dettes fiscales et sociales	29
4.4.3.	Autres dettes	29
4.5.	Parties liées	30
4.6.	Chiffre d'affaires	30
4.6.1.	Par secteurs d'activité	30
4.6.2.	Par marchés géographiques	30
4.7.	Charges et produits d'exploitation et résultat financier	30
4.7.1.	Rémunération des commissaires aux comptes	30
4.7.2.	Charges et produits d'exploitation	31
4.7.3.	Résultat financier	31
4.8.	Engagements financiers	31
4.8.1.	Dettes garanties par des sûretés réelles	31
4.9.	Opérations non inscrites au bilan	31
5.	Autres informations	32
5.1.	Compte personnel de formation	32
5.2.	Informations sur les dirigeants	32
5.3.	Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	32

Sommaire Annexe aux états financiers

5.4. Événements postérieurs à la clôture	32
--	----

Chapitre 1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

La société a fait l'objet de rachats successifs par des groupes internationaux. Le 21 août 2018, le groupe américain A. Schulman auquel elle appartenait a été racheté par le groupe Lyondellbasell, américain également, coté au NYSE.

Rappel : Intégration LyondellBasell 2020 :

Afin de poursuivre l'intégration au sein de Lyondellbasell, la société, ainsi que toutes les sociétés européennes du groupe Schulman, ont migré sous SAP en date du 1er mai 2020.

Depuis 2012 A Schulman Plastics agissait en tant que travailleur à façon pour A Schulman Plastics Bornem BVBA. Ce mode de production ne correspondait pas à la manière dont le groupe LyondellBasell évalue la performance de ses entités. A compter du 1er mai 2020 A Schulman Plastics SAS agit en tant qu'unité de production indépendante qui bénéficie comme auparavant du support des services de A Schulman Plastics BVBA (Bornem).

A cette même date, le groupe Lyondellbasell a externalisé la gestion commerciale de la société auprès de la société du groupe Basell Sales & Marketing Company BV (BSM), société de droit néerlandais. Ainsi, depuis le 1er mai 2020, la société vend la quasi-totalité de sa production à la société commerciale BSM selon les termes d'un accord d'off-take.

Enfin, conformément à un accord de façonnage entre la société et A. Schulman Plastics BVBA, celle-ci facture à la société le « Bornem fee » visant à ajuster le résultat d'exploitation à 2.1% du total des coûts nets d'exploitation. Ce fee s'est élevé à 9.7 M€ (charge) au 31 décembre 2025 (6.3 M€ comptabilisé en charge au 31 décembre 2024).

L'impact de ces 2 derniers changements a entraîné à compter du 1er mai 2020 :

- une augmentation substantielle du chiffre d'affaires de la société, qui facture en plus du coût de fabrication le prix des matières qui lui appartiennent dorénavant,
- un besoin de fond de roulement financé par le cashpool du groupe.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 est de 51 524 368€. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 2 301 520€.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de la société

Contexte économique et géopolitique

L'exercice 2025 s'inscrit dans un environnement économique caractérisé par un niveau élevé d'incertitude lié à la conjoncture macroéconomique mondiale et aux tensions géopolitiques persistantes. En particulier, les tensions au Moyen-Orient, incluant les risques de déstabilisation de la région, ont renforcé la volatilité des marchés énergétiques et des matières premières. Ces éléments contribuent à une visibilité réduite sur l'évolution des coûts de production et des chaînes d'approvisionnement.

Ces tensions sont susceptibles d'entraîner une volatilité accrue des prix du pétrole, du gaz et des intrants pétrochimiques, des perturbations des flux commerciaux internationaux, notamment via certaines routes stratégiques d'approvisionnement, ainsi qu'une augmentation des coûts logistiques et d'assurance liés au transport maritime. Plus largement, l'instabilité géopolitique peut également résulter de conflits armés, de sanctions économiques, de restrictions commerciales ou de mesures protectionnistes mises en œuvre par certains États. Ces facteurs peuvent affecter la disponibilité et le coût des matières premières et de l'énergie, la fluidité des chaînes d'approvisionnement, ainsi que l'accès à certains marchés ou partenaires commerciaux. En outre, ces tensions peuvent avoir des effets indirects sur la demande en produits industriels, en influençant la conjoncture économique globale et le niveau d'activité des clients du groupe. Dans ce contexte, le groupe suit attentivement l'évolution de ces risques et adapte ses dispositifs de gestion des approvisionnements et de couverture des risques afin de limiter leurs impacts potentiels.

Par ailleurs, l'économie européenne demeure affectée par une croissance modérée, un environnement industriel contraint et des coûts énergétiques durablement plus élevés que dans d'autres régions du monde. Dans ce contexte, les activités industrielles et pétrochimiques du groupe évoluent dans un environnement marqué par une demande globalement atone, des pressions concurrentielles accrues, et une volatilité significative des prix de vente et des intrants.

Caractéristiques sectorielles

Les activités des filiales françaises du groupe s'inscrivent dans des marchés industriels cycliques, sensibles aux variations de l'offre et de la demande ainsi qu'aux évolutions des conditions économiques globales. Ces marchés ont historiquement connu des cycles alternant des phases de tension sur l'offre conduisant à une amélioration des marges, et des périodes de surcapacité caractérisées par une baisse des taux d'utilisation des équipements industriels, des prix et des marges. Les fluctuations des prix de l'énergie et des matières premières, ainsi que les évolutions des conditions économiques mondiales, contribuent à accentuer cette volatilité et peuvent avoir un impact significatif sur la rentabilité et les flux de trésorerie.

Principaux facteurs de risque

Les sociétés du groupe sont exposées à plusieurs risques structurels communs :

Volatilité des coûts de production :

Les coûts des matières premières et de l'énergie représentent une part essentielle des coûts. Leur évolution dépend notamment des marchés internationaux et peut ne pas être intégralement répercutée dans les prix de vente, entraînant une pression sur les marges.

Risque géopolitique et d'approvisionnement :

Les tensions internationales, notamment au Moyen-Orient, ainsi que les perturbations logistiques ou les évolutions réglementaires, peuvent affecter l'approvisionnement en matières premières ou en énergie et entraîner des surcoûts ou des interruptions d'activité.

Concurrence internationale :

Les acteurs situés dans des zones disposant d'un avantage coût sur les intrants (notamment énergie et matières premières) renforcent la pression concurrentielle sur les producteurs européens.

Risque de marché :

Les variations de la demande, combinées à la volatilité des prix, peuvent entraîner des fluctuations importantes des résultats d'exploitation.

Risques financiers :

Les filiales du groupe sont exposées aux risques de change, de taux d'intérêt et de liquidité, gérés de manière centralisée au niveau du groupe.

Évolutions stratégiques du groupe

Dans un contexte de marché dégradé et afin d'améliorer sa rentabilité à long terme, le groupe LyondellBasell a engagé une revue stratégique de certains de ses actifs européens. Dans ce cadre, le groupe a annoncé en juin 2025 la conclusion d'un accord ainsi que l'entrée en négociations exclusives avec un tiers, Aequita, en vue de la cession d'un périmètre d'actifs comprenant notamment plusieurs entités européennes, dont certaines filiales françaises. Cette opération s'inscrit dans une démarche de recentrage des activités du groupe et de réallocation du capital vers des actifs jugés stratégiques. La transaction a fait l'objet d'un avancement significatif au cours de l'exercice 2025 avec la signature de l'acte de cession le 29 octobre 2025 et a conduit, au 1er mai 2026, à la réalisation effective de la cession des actifs concernés. Préalablement à cette cession, les sociétés concernées ont procédé à une revue de la valeur de leurs actifs, tenant compte des conditions de marché et des paramètres de valorisation associés au processus de transaction.

Activité de la société

La société évolue dans un environnement de marché dégradé, caractérisé par une pression significative sur les marges, des conditions de concurrence accrues et une demande insuffisante sur certains segments de marché. Dans ce cadre, les actifs opérationnels ont fait, le cas échéant, l'objet de dépréciations dans le prolongement de la revue stratégique des actifs européens du groupe.

Contrôle fiscal

La société ne fait pas l'objet d'un contrôle fiscal en cours .

Chapitre 2.

Règles et méthodes comptables

2.1. Base de préparation des comptes sociaux

2.1.1. Règles générales

Les états financiers ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan Comptable Général et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement modifie notamment :

- la définition du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique des transferts de charges,
- ainsi que la présentation des états financiers.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 n'ont pas été retraités rétrospectivement. Incidences du changement sur les comptes de l'exercice 2025.

2.2.1. Nouvelle définition du résultat exceptionnel

À compter du 1er janvier 2025, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,
- les écritures d'origine exclusivement fiscale,
- les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu,
- ainsi que les corrections d'erreurs, à l'exception de celles imputées directement en capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui, avant l'application du règlement, étaient comptabilisées en résultat exceptionnel. En conséquence :

- les cessions et mises au rebut d'immobilisations non liées à un événement majeur et inhabituel sont comptabilisées en résultat d'exploitation
- les quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat sont comptabilisées en résultat d'exploitation,
- les amendes et pénalités sont comptabilisées en résultat d'exploitation lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel.

L'impact concerne la classification des cessions d'actifs, des pénalités et subventions.

2.2.2. Suppression de la technique des transferts de charges

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le reclassement d'opérations précédemment comptabilisées en produits d'exploitation dans d'autres postes de produits ou de charges.

En particulier :

- les refacturations sont désormais comptabilisées en chiffre d'affaires,
- les indemnités d'assurance sont comptabilisées en autres produits d'exploitation,
- les indemnités et avantages liés au personnel sont enregistrés en diminution des charges correspondantes.

L'impact est non significatif.

2.2.3. Bilan et Compte de Résultat arrêtés et publiés au 31 décembre 2024

Le bilan et le compte de résultat arrêtés et publiés le 31 décembre 2024 sont joints à la fin de l'annexe des comptes annuels.

2.3. Principales méthodes comptables

La société applique le règlement ANC 2014-03 modifié relatif au PCG.

2.3.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

2.3.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 12 à 36 mois.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus.

2.3.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition, les intérêts des emprunts sur la durée de production des immobilisations jusqu'à la réception définitive sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter de la fin de la période d'acquisition ou de production. La base de calcul de l'amortissement est constituée par le coût d'acquisition diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation prévue.

Les durées d'utilité sont définies pour chaque catégorie d'immobilisation. Toutefois, lorsqu'une durée spécifique ne peut être définie pour une immobilisation, les durées par défaut suivantes sont utilisées :

Durées amortissement

La durée d'amortissement correspond à la durée d'utilité estimée

Le tableau ci-dessous récapitule les durées d'amortissement pratiquées sur les immobilisations corporelles :

Rubriques	Durée d'utilisation comptable (en années)
Constructions	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	2 à 10 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2.5 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau, informatique	3 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans

Un amortissement dérogatoire est pratiqué lorsque les règles et usages le permettent.

2.3.2. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de production, et de leur valeur de réalisation nette. Le coût d'acquisition ou de production est déterminé, selon la méthode du coût réel, sur la base "premier entré - premier sorti". L'incorporation des frais fixes tient compte de la capacité normale de production de l'entreprise.

Le coût de production des stocks et en-cours inclut également certains frais généraux et administratifs engagés pour les besoins de la fabrication.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Cette dépréciation tient compte des produits à rotation lente ou nulle.

Les stocks de pièces de rechange ne répondant pas aux critères d'immobilisations font l'objet d'une provision pour dépréciation, pour tenir compte de leur obsolescence. La méthode de calcul de cette dernière est la suivante :

- pas de dépréciation durant les cinq premières années sans mouvements,
- ensuite, 20% par année, jusqu'à 100% (soit de la 6ème à la 10ème année).

2.3.3. Créances et dettes d'exploitation

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.3.4. Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises sont converties au taux en vigueur à la date de chacune des transactions.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du cours de change à la date de clôture. Les écarts résultant de cette conversion ont été directement comptabilisés en résultat de l'exercice.

Les créances et les dettes en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan, à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents.

Les pertes latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour risques enregistrées en charges de l'exercice. Dans la mesure où les opérations concourant à la constatation des écarts de conversion actif et passif n'ont pas d'échéances suffisamment voisines bien que libellées dans la même devise, les pertes et gains latents ne sont pas considérés comme concourant à une position globale de change. Le montant de la dotation n'est donc pas limité à l'excédent des pertes sur les gains.

Dans le cadre de l'adoption du règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture la société a analysé la nature des transactions réalisées en devises générant un résultat de change, auparavant présenté en résultat financier.

Sur la base de cette analyse, en dehors des prêts pour lesquels sont établis des contrats de financement spécifiques, les transactions sont réalisées avec les sociétés du Groupe et sont relatives à des opérations en lien avec l'activité opérationnelle de la société. Le compte-courant de liquidité immédiate faisant l'objet d'une convention de trésorerie avec LyondellBasell Finance Company suit également ce principe, le sous-jacent des flux de trésorerie étant lié à l'activité.

Par conséquent, les gains et pertes de change, latents ou réalisés, sont, à partir du 1er janvier 2017, présentés en résultat d'exploitation par symétrie avec les sous-jacents auxquels ils se rapportent. Le cas échéant, par cohérence, les compte-courants créditeurs avec les sociétés du Groupe, sont présentés en dettes d'exploitation en « Autres dettes » au bilan, ces compte-courants n'ayant pas le caractère de compte-courants financiers.

2.3.5. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse transitent sur le compte-courant de la société LyondellBasell Finance Company. Du fait de la convention de compte-courant, la société ne présente plus de soldes de disponibilités et valeurs mobilières de placement au bilan.

2.3.6. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés aux principales opérations suivantes.

- (i) engagements sociaux
- (ii) pertes de change latentes
- (iii) litiges
- (iv) contrôles fiscaux et sociaux
- (v) environnementales.

Engagements sociaux

La société participe à différents régimes sociaux (principalement indemnités de départ à la retraite, médailles du travail) qui constituent des régimes à prestations définies.

Les engagements relatifs à ces régimes sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetés.

Les écarts liés à des changements d'hypothèses constituent des gains ou pertes actuariels. La société a décidé d'appliquer la méthode 1 de la Recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 qui maintient les options de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01. La société reconnaît ainsi une partie de ses écarts actuariels en résultat selon la méthode dite du corridor : la part des pertes et gains actuariels excédant 10% de la valeur des engagements à l'ouverture est amortie sur la durée d'activité résiduelle des salariés.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-11-2013 modifiée le 5-11-2021, la Société a décidé de ne pas adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives. La nouvelle méthode de répartition permet d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond. La société continue à appliquer la méthode retenue jusqu'à présent, qui consiste à étaler son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés.

Le coût des services passés est reconnu en résultat de manière étalée.

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est constatée en charges d'exploitation.

2.3.7. Provisions réglementées

Les provisions réglementées concernent uniquement des amortissements dérogatoires relatifs au retraitement de la levée d'option sur crédit-bail immobilier.

2.3.8. Intégration fiscale

La société fait partie du Groupe d'intégration fiscale ayant pour tête la société LyondellBasell Holdings France. La charge d'impôt comptabilisée dans la société est égale à celle qui aurait été supportée par celle-ci en l'absence d'intégration fiscale.

2.3.9. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société :

LyondellBasell Industries N.V
Delftseplein 27E
3013 AA Rotterdam
The Netherlands.

2.3.10. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

En application des recommandations comptables, les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont repris dans le résultat courant.

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel.

Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs des documents de synthèse peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre.

Un événement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité. Un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même événement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices comptables et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices comptables.

Chapitre 3. Tableaux de l'annexe

3.1. Tableau des immobilisations

	Début d'exercice €	Ventilation des augmentations		Ventilation des diminutions		
		Virements		Sorties		
		De poste à poste €	Acquisitions €	Cessions €	Mises hors service €	Fin d'exercice €
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Droits au bail	-	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires	35 502	-	-	-	-	35 502
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 502	-	-	-	-	35 502
Terrains	198 355	-	-	-	-	198 355
Agencements et aménagements de terrains	400 104	-	-	-	-	400 104
Constructions sur sol propre	5 294 574	-	-	-	-	5 294 574
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-
Installations générales	154 071	49 265	-	-	-	203 336
Installations complexes spécialisées	31 757 039	1 562 947	-	-	234 385	33 085 601
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 593 441	31 556	-	-	-	9 624 997
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	1 880 835	(1 643 768)	2 243 684	-	-	2 480 751
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 278 419	-	2 243 684	-	234 385	51 287 718
Titres de participation	-	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	49 313 921	-	2 243 684	-	234 385	51 323 220

Les acquisitions et immobilisations en cours ont principalement concerné l'acquisition de matériel de production (machine d'emballage, alimentation machines) pour un total de 2 244 K€.

3.2. Détail des amortissements

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Début d'exercice €	Ventilation des dotations			Ventilation des diminutions			Fin d'exercice €
				Sur éléments amortis selon mode linéaire €	Eléments cédés €	Eléments mis hors service €				
Frais d'établissement	3 à 5 ans	linéaire	-	-	-	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires	5 à 15 ans	linéaire	35 164	338	-	-	-	-	-	35 502
Droits au bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds commercial	0 à 10 ans	linéaire	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			35 164	338	-	-	-	-	-	35 502
Terrains	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Agencements et aménagements de terrains	10 à 30 ans	linéaire	400 104	-	-	-	-	-	-	400 104
Constructions sur sol propre	10 à 30 ans	linéaire	4 684 426	19 672	-	-	-	-	-	4 704 097
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	linéaire	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations générales	10 à 25 ans	linéaire	40 941	12 507	-	-	-	-	-	53 447
Installations complexes spécialisées	10 à 25 ans	linéaire	27 547 975	948 095	-	-	199 586	-	-	28 296 484
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 à 10 ans	linéaire	573 380	24 664	-	-	-	-	-	598 044
Matériel de transport	5 à 10 ans	linéaire	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	linéaire	8 952 013	12 574	-	-	-	-	-	8 964 587
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			42 198 839	1 017 512	-	-	199 586	-	-	43 016 763
TOTAL GÉNÉRAL			42 234 003	1 017 850	-	-	199 586	-	-	43 052 265

Coûts d'emprunt incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des
3.3. immobilisations incorporelles et corporelle

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2022-06, un tableau relatif aux coûts d'emprunt incorporés dans le coût des immobilisations doit être présenté. La société n'ayant pas capitalisé de coûts d'emprunt au cours de l'exercice, ce tableau n'est pas applicable.

3.4. Informations sur les stocks

Les stocks s'analysent comme suit au 31 décembre 2025 .

	Au debut de l'exercice €	Variation €	A la fin de l'exercice	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Valeurs brutes				
Matières premières	21 751 277	(10 627 651)	11 123 626	
Emballages	623 052	(6 228)	616 824	
Pièces de rechange	1 812 327	10 052	1 822 379	
Produits finis	592 336	(219 243)	373 093	
TOTAL stocks en valeur brute	24 778 992	(10 843 070)	13 935 922	
Dépréciations				
Matières premières	(305 560)	177 839	(127 721)	Obsolete
Produits finis	(15 660)	(28 995)	(44 655)	Obsolete
TOTAL dépréciations	(321 220)	148 844	(172 376)	
TOTAL Valeurs nettes	24 457 772	(10 694 226)	13 763 546	

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours :

Conformément aux obligations de présentation, un tableau relatif aux coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours doit être fourni. La société n'ayant pas capitalisé de coûts d'emprunt dans les stocks ou en-cours au cours de l'exercice, ce tableau n'est pas applicable.

3.5. Liste des filiales et participations

Néant.

3.6. État des échéances des créances et dettes**3.6.1. Etat des échéances des créances et comptes de régularisation**

	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'un an €
Créances			
Avances et acomptes versés sur commande	48 228	48 228	-
Clients	27 896 790	27 896 790	-
Personnel et comptes rattachés	183	183	-
Etat : impôts et taxes diverses	677 093	677 093	-
Groupe et associés	17 058	17 058	-
Débiteurs divers	693 532	693 532	-
Charges constatées d'avance	156 799	156 799	-
TOTAL GÉNÉRAL	29 489 683	29 489 683	-

Les échéances des créances sont à moins d'un an.

3.6.2. Etat des échéances des dettes

	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'1an - 5ans €	Plus de 5 ans €
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	20 765 992	20 765 992	-	-
Personnel et comptes rattachés	2 027 550	2 027 550	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	598 410	598 410	-	-
Etat : autres impôts et comptes rattachés	253 054	253 054	-	-
Autres dettes	5 782 459	5 782 459	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	29 427 465	29 427 465	-	-

Les échéances des dettes sont à moins d'un an.

3.7. Provisions

	Montant début exercice €	Dotations €	Reprises avec utilisation €	Reprises sans utilisation €	Fin d'exercice €
Amortissements dérogatoires	1 722 477	-	-	-	1 722 477
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 722 477	-	-	-	1 722 477
Provisions pour pertes de change	1 627	185	(1 627)	-	185
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 759 353	96 917	(31 435)	(35 345)	1 789 490
Autres provisions pour risques et charges	431 030	16 859	(7 750)	35 345	475 484
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 192 010	113 961	(40 812)	-	2 265 159
Sur stocks	321 220	28 995	(177 839)	-	172 376
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	321 220	28 995	(177 839)	-	172 376
TOTAL GÉNÉRAL	4 235 707	142 956	(218 651)	-	4 160 012

Conformément à la loi de modernisation des états financiers 2025, le solde de la provision Médailles du travail a été reclassé de "Provisions pour pensions" à "Autres provisions pour risques et charges" pour un montant de 35 K€ au 01/01/2025.

3.8. Charges à payer

	Montant €
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 289 198
Dettes fiscales et sociales	2 067 374
TOTAL GÉNÉRAL	13 356 572

3.9. Écarts de conversion

L'écart de conversion qui figure à l'actif du bilan résulte de la constatation de l'augmentation des dettes (ou diminution des créances) en devises pour 185€.

L'écart de conversion qui figure au passif du bilan résulte de la constatation de la diminution des dettes (ou augmentation des créances) en devises pour (490€).

3.10. Charges et produits exceptionnels

Au 31 décembre 2025, le résultat exceptionnel est nul, tout comme au 31 décembre 2024.

3.11. Ventilation de l'impôt

La ventilation de l'impôt entre résultat courant et exceptionnel est la suivante :

	Résultat avant impôt €	Résultat après impôt €
Résultat courant	3 223 131	3 223 131
Participation	(218 255)	(218 255)
	3 004 876	3 004 876

Crédits d'impôts

Conformément au règlement ANC 2022-06, les crédits d'impôt doivent faire l'objet d'une information en annexe. Les montants concernés, bien qu'existants, sont non significatifs et n'appellent pas de tableau détaillé.

3.12. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

	Bases		Impôts		
	31 décembre 2024 K€	Variation de résultat de l'exercice K€	31 décembre 2025 K€	31 décembre 2024 K€	31 décembre 2025 K€
Allègement net de la dette future d'impôt					
Provision pour risque de change	2	(1)	1	-	-
Participation des salariés	376	(158)	218	97	(41)
Provisions pour engagements de retraite	1 724	65	1 789	445	17
Organic	247	(33)	214	64	(8)
Provision environnementale	431	-	431	111	-
(Augmentation) nette de la dette future d'impôt					
Ecart de conversion Actif	(2)	1	(1)	-	-
Amortissements dérogatoires	(1 722)	-	(1 722)	(445)	-
TOTAL	1 056	(126)	930	272	(32)
					240

Conformément aux principes comptables en vigueur, l'actif ou le passif net latent d'impôts différés n'est pas comptabilisé.

La fiscalité latente est déterminée en tenant compte des éléments suivants :

- Prise en compte de la fiscalité latente sur la base des différences temporaires sur le passage du résultat comptable - résultat fiscal et des amortissements dérogatoires, ces éléments entrant dans le résultat fiscal remonté à LBHF tête du groupe fiscal
- Les taux retenus d'impôts différés sont les suivants :
 - Pour les éléments se reversant à court terme (soit la plupart des différences temporaires dans le principe), le taux utilisé est de 25.83% sur 2025 (idem 2024) ;
 - Pour les éléments de nature long terme (pensions, immobilisations, environnement), utilisation du taux à 25.83%.

3.13. Engagements de crédit-bail

Conformément au règlement ANC 2022-06, un tableau relatif aux engagements de crédit-bail doit être communiqué. La société ne dispose d'aucun contrat de crédit-bail en cours ; ce tableau n'est pas applicable.

3.14. Effectif moyen

	Personnel salarié
Effectifs	
Ingénieurs et cadres	15
Agents de maîtrise	31
Employés et ouvriers	53
Apprentis et stagiaires	1
TOTAL	100

Chapitre 4. Notes sur le bilan et le compte de résultat**4.1. Actif immobilisé****4.1.1. Test de dépréciation des actifs**

Au 31 décembre 2025, le test de dépréciation a été pratiqué sur les actifs opérationnels à long terme de la société tenant compte de l'intégration de l'unité de production et de commercialisation ainsi que les modalités du contrat de prestations de services entre A.Schulman Plastics et A.Schulman Plastics BV.

Les principales hypothèses retenues pour ce test sont les suivantes :

- des prévisionnels de flux de trésorerie sur 10 ans qui prennent en compte une hausse des volumes de production et des marges unitaire et un plan Capex en conformité avec les standards du groupe LyondellBasell ;
- un taux WACC à 9% ;
- un taux de croissance à long terme de 1% ;
- un taux d'impôt tenant compte des réductions d'impôt selon les dispositions de la loi de finance 2026.

La valeur d'utilité en résultant est supérieure à la valeur nette comptable des actifs. Sur cette base, aucune provision pour dépréciation des actifs n'a été constituée.

Un test de sensibilité aux hypothèses suivantes a été effectué : taux de WACC à 8% et taux de croissance à long terme de 2% résultant sur une valeur d'utilité de 114M€.

4.2. Actif circulant**4.2.1. Avances et acomptes versés**

Au 31 décembre 2025, il n'y a pas d'avances et acomptes versés aux fournisseurs (idem 2024).

4.2.2. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit au 31 décembre 2025 :

	31/12/2025 €	31/12/2024 €
Clients – à moins d'un an	27 896 790	21 192 212
TOTAL GÉNÉRAL	27 896 790	21 192 212

4.2.3. Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit au 31 décembre 2025 :

	31/12/2025 €	31/12/2024 €
Personnel et organismes sociaux	-	260 064
Créances fiscales	677 093	1 542 121
Comptes courants-groupe	17 058	98 662
Autres créances diverses	693 532	734 661
TOTAL	1 387 683	2 635 508

Les débiteurs divers sont essentiellement constitués de RFA fournisseurs à recevoir (693 K€).

4.2.4. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont essentiellement constituées de coûts d'assurances (139 K€) relatives à l'année 31 décembre 2025.

4.3. Capitaux propres

4.3.1. Capital social

Le capital social s'élève à 500 000 € au 31 décembre 2022 et se compose de 32 000 actions au nominal de 15.625 € chacune, détenues à hauteur de 100% par LyondellBasell Holdings France, suite à la fusion de A. Schulman Holdings (France) SAS dans LyondellBasell Holdings France en 2022.

4.3.2. Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2024 €	Affectation du résultat €	Distribution dividendes €	Provisions réglementées €	Résultat €	31/12/2025 €
Capital souscrit appelé versé	500 000	-	-	-	-	500 000
Réserve légale	50 000	-	-	-	-	50 000
Report à nouveau	12 435 495	2 821 763	-	-	-	15 257 258
Résultat de l'exercice	2 821 763	(2 821 763)	-	-	2 301 520	2 301 520
Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires	1 722 477	-	-	-	-	1 722 477
TOTAL CAPITAUX PROPRES	17 529 735	-	-	-	2 301 520	19 831 255

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2024 ni au titre de l'exercice 2025.

4.3.3. Provisions pour risques et charges**4.3.3.1. Provision pour pensions et obligations similaires et médailles**

La variation des provisions s'analyse comme suit :

	Indemnités de départ à la retraite K€	Médailles du travail K€	Total K€
Provision au 31 décembre 2024	1 724	35	1 759
Coût des services rendus	70	17	87
Coût financier	45	-	45
Prestations payées	(31)	(8)	(39)
Ecart actuariels / coût des services passés	(18)	-	(18)
Provision nette au 31/12/2025	1 790	44	1 834
Provision nette au 31/12/2025	1 790	44	1 834

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est constatée en charges d'exploitation.

La réconciliation entre la valeur actualisée des engagements et le passif comptabilisé se présente comme suit :

	Indemnités de départ à la retraite K€	Médailles du travail K€	Total K€
Engagement au 31 décembre 2025	1 447	44	1 491
Ecart actuariels non reconnus	330	-	330
Coût des services passés non encore pris en charge	13	-	13
Autres	-	-	-
Provision au 31/12/2025	1 790	44	1 834
Provision nette au 31/12/2025	1 790	44	1 834

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur des engagements au 31 décembre 2025 sont les suivantes :

<u>Taux d'actualisation</u>	3.96 %
<u>Taux d'augmentation des salaires</u>	Inflation + 4%
<u>Taux de rotation</u>	En fonction de l'âge des salariés

4.3.3.2. Provisions environnementales

Sur la base d'investigations, le groupe a identifié un certain nombre d'obligations implicites relatives aux aspects environnementaux et la société a constaté en conséquence une provision pour un montant de 431 K€ au 31 décembre 2024, inchangée au 31 décembre 2025.

4.4. Dettes**4.4.1. Dettes fournisseurs et comptes rattachés**

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2025 :

	31/12/2025 €	31/12/2024 €
Fournisseurs	9 633 184	19 256 761
Fournisseurs factures non parvenues	11 132 808	12 082 748
TOTAL	20 765 992	31 339 509

Au 31 décembre 2025, les dettes fournisseurs comprennent 9 713 K€ relatifs au Bornem fee - cf paragraphe 1.1 (6 316 K€ au 31 décembre 2024).

4.4.2. Dettes fiscales et sociales

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2025 :

	31/12/2025 €	31/12/2024 €
Congés payés (y compris charges sociales)	1 265 716	1 103 547
Intéressement / Bonus / Participation	757 034	994 035
Organismes sociaux	558 267	640 074
Autres charges sociales	40 143	287 637
TVA	-	107 111
Autres charges fiscales	253 053	282 148
TOTAL	2 874 213	3 414 552

4.4.3. Autres dettes

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2025 :

	31/12/2025 €	31/12/2024 €
Compte groupe intégration fiscale	668 556	1 120 630
Compte groupe LYBFC	5 113 903	6 102
TOTAL	5 782 459	1 126 732

4.5. Parties liées

La société n'a réalisé au cours de l'exercice que des opérations avec des parties liées conclues dans des conditions normales de marché. En conséquence, les informations détaillées prévues par la réglementation ne sont pas requises et aucun tableau spécifique n'est présenté en annexe.

4.6. Chiffre d'affaires**4.6.1. Par secteurs d'activité**

	31 décembre 2025 €	31 décembre 2024 €
Production vendue	152 633 941	173 007 490
Services	579 169	801 731
	153 213 110	173 809 221

4.6.2. Par marchés géographiques

	31 décembre 2025 €	31 décembre 2024 €
France	1 205 097	886 522
Export	152 008 012	172 922 699
	153 213 109	173 809 221

4.7. Charges et produits d'exploitation et résultat financier**4.7.1. Rémunération des commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 39 337 € euros, sur l'exercice.

	Commissaire aux comptes €
Honoraires afférents à la certification des comptes	39 337

4.7.2. Charges et produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se composent principalement des éléments suivants :

(3 551€) Gains de change

Les autres charges d'exploitation se composent des éléments suivants :

2 369€ Pertes de change

4.7.3. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice est une charge de 18 926€ , il s'analyse de la façon suivante :

	31 décembre 2025 €
Charges	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	185
Intérêts et charges assimilées	52 854
Différences négatives de change	2 952
TOTAL	55 991

Les produits financiers d'un montant de 74 917€ sont composés des éléments suivants :

	31 décembre 2025 €
Produits	
Autres intérêts et produits assimilés	73 289
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 627
TOTAL	74 916

4.8. Engagements financiers**4.8.1. Dettes garanties par des sûretés réelles**

Conformément au règlement ANC 2022-06, le tableau des dettes garanties par des sûretés réelles est requis par la réglementation comptable.

La société n'ayant consenti aucune sûreté réelle sur ses actifs, ce tableau n'est pas applicable.

4.9. Opérations non inscrites au bilan

Conformément au règlement ANC 2022-06, un tableau relatif aux opérations non inscrites au bilan doit être présenté. La société n'a conclu aucune opération de cette nature au cours de l'exercice ; ce tableau est par conséquent non applicable.

Chapitre 5. Autres informations

5.1. Compte personnel de formation

Au 1er janvier 2015, le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF). Le CPF est désormais rattaché à la personne et non plus au contrat de travail. La Société n'ayant pas signé d'accord d'entreprise triennal requérant une gestion en interne du CPF, les frais des formations réalisées dans le cadre du CPF et une partie de la rémunération des salariés concernés sont pris en charge par les OPCA auprès desquels la contribution de 1 % a été versée.

5.2. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car cela reviendrait à donner des indications de rémunération individuelle.

5.3. Intégration fiscale

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : LYONDELLBASELL INDUSTRIES N.V.
	Siège : Rotterdam (Pays-Bas)
	N° d'identification si entité française : N/A
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues : https://www.lyondellbasell.com/
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : N/A
	Siège : N/A
	N° d'identification si entité française : N/A
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues : N/A

5.4. Événements postérieurs à la clôture

Conflit en Iran

Au cours du premier trimestre 2026, un conflit militaire a débuté au Moyen-Orient, impliquant les États-Unis, Israël et l'Iran, contribuant à renforcer l'incertitude géopolitique sur les marchés mondiaux. Ce conflit a suscité des préoccupations quant à d'éventuelles perturbations de la production et du transport de pétrole brut, de gaz naturel et de matières premières pétrochimiques dans la région. L'ampleur de l'impact de ce conflit, ainsi que des augmentations de coûts qui pourraient en découler, sur la performance opérationnelle ou financière du groupe dépendra des évolutions futures, qui demeurent incertaines et ne peuvent être anticipées à ce stade.

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut 31 décembre 2024	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€	€	€
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	35 502	35 164	338	4 335
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles:	35 502	35 164	338	4 335
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	598 459	400 104	198 355	198 355
Constructions	5 448 645	4 725 367	723 278	645 283
Installations techniques, matériel, outillage	31 757 039	27 547 975	4 209 064	5 049 109
Autres immobilisations corporelles	9 593 441	9 525 393	68 048	119 270
Immobilisations en cours	1 880 835	-	1 880 835	143 650
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles:	49 278 419	42 198 839	7 079 580	6 155 667
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total immobilisations financières:	-	-	-	-
ACTIF IMMOBILISE	49 313 921	42 234 003	7 079 918	6 160 002

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut 31 décembre 2024	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€	€	€
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	24 186 656	305 560	23 881 096	12 136 708
En-cours de production de biens	-	-	-	-
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	592 336	15 660	576 676	563 310
Marchandises	-	-	-	-
Total stocks et en-cours:	24 778 992	321 220	24 457 772	12 700 018
Avances et acomptes versés sur commandes	95 226	-	95 226	-
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	21 192 212	-	21 192 212	27 933 434
Autres créances	2 637 445	-	2 637 445	7 669 160
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Total créances:	23 829 657	-	23 829 657	35 602 594
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
(dont actions propres:)	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	138 643	-	138 643	140 700
Total disponibilités et divers:	138 643	-	138 643	140 700
ACTIF CIRCULANT	48 842 518	321 220	48 521 298	48 443 312
Frais d'émission d'emprunts à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif	1 627	-	1 627	1 238
TOTAL GÉNÉRAL	98 158 066	42 555 223	55 602 843	54 604 552

A.Schulman Plastics		Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	
BILAN PASSIF			
Rubriques	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023	
	€	€	
Capital social ou individuel (dont versé : 500 000€)	500 000	500 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	-	-	
Réserve légale	50 000	50 000	
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours :)	-	-	
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes :)	-	-	
Report à nouveau	12 435 495	9 992 894	
	2 821 763	2 442 601	
	15 807 258	12 985 495	
Total situation nette:			
Subventions d'investissement	-	-	
Provisions réglementées	1 722 477	1 722 477	
	17 529 735	14 707 972	
CAPITAUX PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	-	-	
Avances conditionnées	-	-	
	-	-	
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques	1 627	1 238	
Provisions pour charges	2 190 383	2 060 293	
	2 192 010	2 061 531	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles	-	-	
Autres emprunts obligataires	-	-	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs :)	-	-	
	-	-	
Total dettes financières :			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	

3 of 30

BILAN PASSIF

Rubriques	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 339 509	34 114 781
Dettes fiscales et sociales	3 414 552	2 846 266
Total dettes d'exploitation:	34 754 061	36 961 047
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	1 126 732	873 988
Total dettes diverses:	1 126 732	873 988
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	-	-
DETTES	35 880 793	37 835 035
Ecart de conversion passif	305	14
TOTAL GÉNÉRAL	55 602 843	54 604 552

COMPTE DE RÉSULTAT

Rubriques	France 31 décembre 2024 €	Exportation 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de biens	884 695	172 122 794	173 007 489	174 367 981
Production vendue de services	1 827	799 905	801 732	1 070 957
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	886 522	172 922 699	173 809 221	175 438 938
			Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
Production stockée			1 372	258 600
Production immobilisée			1 897 720	412 121
Subventions d'exploitation			-	23 694
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			30 657	174 750
Autres produits			5 761	114 043
PRODUITS D'EXPLOITATION			175 744 731	176 422 146
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			156 814 767	142 360 463
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(11 759 040)	321 405
Autres achats et charges externes			17 549 617	20 796 794
Total charges externes:			162 605 344	163 478 662
Impôts, taxes et versements assimilés			732 077	736 897
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			5 204 583	5 207 990
Charges sociales			2 029 899	1 971 807
Total charges de personnel:			7 234 482	7 179 797
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			977 802	1 117 614
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			-	-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			14 652	83 328
Dotations aux provisions			148 755	129 141
Total dotations d'exploitation:			1 141 209	1 330 083
Autres charges			180 824	33 548
CHARGES D'EXPLOITATION			171 893 936	172 758 987
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			3 850 795	3 663 159

	Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
OPÉRATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	341 636	96 391
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 238	34
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
PRODUITS FINANCIERS	342 874	96 425
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	1 627	1 238
Intérêts et charges assimilées	29 256	163 831
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
CHARGES FINANCIÈRES	30 883	165 069
RÉSULTAT FINANCIER	311 991	(68 644)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	4 162 786	3 594 515
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	3 072
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	3 072
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-	(3 072)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	376 472	277 762
Impôts sur les bénéfices	964 551	871 080
TOTAL DES PRODUITS	176 087 605	176 518 571
TOTAL DES CHARGES	173 265 842	174 075 970
BÉNÉFICE	2 821 763	2 442 601

A. SCHULMAN PLASTICS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de €. 500 000
Siège social : rue Alex Schulman
08600 GIVET
348 649 393 R.C.S. SEDAN

(la « Société »)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 29 JUIN 2026****DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025****DEUXIEME DÉCISION**

L'Associé Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 2.301.520 euros, de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur 15.257.258 euros

Bénéfice de l'exercice 2.301.520 euros

A titre de dividende global
à l'Associé Unique 3.000.000 euros
Soit 93,75 euros par action

Par conséquent, le compte « Report à nouveau » passe ainsi de 15.257.258 euros à 14.558.778 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 3.000.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

A. SCHULMAN PLASTICS

Simplified joint stock company
with a share capital of €. 500 000
Registered office: rue Alex Schulman
08600 GIVET
348 649 393 R.C.S. SEDAN

(the "Company")

**MINUTES OF THE SOLE SHAREHOLDER'S DECISIONS
DATED JUNE 29, 2026****DECISION ON THE ALLOCATION OF THE RESULT
for the financial year ending December 31, 2025****SECOND DECISION**

The Sole Shareholder, on the proposal of the President of the Company, decides to allocate the profit for the financial year ended December 31, 2025, amounting to EUR 2,301,520, as follows:

Retained earnings brought forward EUR 15,257,258

Profit for the year EUR 2,301,520

As a global dividend
to the Sole Shareholder EUR 3,000,000
i.e. EUR 93.75 per share

Therefore, the "Retained earnings" account decreases from €15,257,258 to €14,558,778.

The amount of income distributed in respect of the year ended December 31, 2025, not eligible for the 40% allowance provided for in Article 158, 3-2° of the French General Tax Code amounts to EUR 3,000,000, i.e. all the dividends distributed.

The dividend will be payable at the registered office on as of today.

In accordance with the law, the Sole Shareholder notes that no dividend has been distributed in respect of the last three financial years.

Signé par :



D7E0033F80C544A...

Extrait certifié conforme

Le Président

LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS
Représentée par M. Jean-Philippe CIAVALDINI

A. SCHULMAN PLASTICS

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

A l'associé unique
A. SCHULMAN PLASTICS
Rue Alex Schulman
08600 Givet

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. SCHULMAN PLASTICS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 « Changement de réglementation comptable » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les incidences liées au changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Les Docks-Atrium 10.1, 10,
place de la Joliette, CS 81525, 13567 Marseille Cedex 2*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 23 juin 2026

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Cédric MINARRO

Cédric Minarro



A.Schulman Plastics
Comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2025

BILAN ACTIF

	Montant Brut 31 décembre 2025	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2025	Net 31 décembre 2025	Net 31 décembre 2024
	€	€	€	€
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement (II)	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	35 502	35 502	-	338
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles :				
Terrains	598 459	400 104	198 355	198 355
Constructions	5 497 910	4 757 544	740 366	723 278
Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 085 601	28 296 484	4 789 117	4 209 064
Autres immobilisations corporelles	9 624 997	9 562 631	62 366	68 048
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	2 480 751	-	2 480 751	1 880 835
Immobilisations financières ⁽¹⁾ :				
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total de l'actif immobilisé (III)	51 323 220	43 052 265	8 270 955	7 079 918
(1) Dont à moins d'un an	-	-	-	-

BILAN ACTIF

	Montant Brut 31 décembre 2025	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2025	Net 31 décembre 2025	Net 31 décembre 2024
	€	€	€	€
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements	13 562 829	127 721	13 435 108	23 881 096
En-cours de production	-	-	-	-
Produits finis	373 092	44 655	328 437	576 676
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	48 228	-	48 228	95 226
Créances ⁽²⁾:				
Créances clients et comptes rattachés	27 896 790	-	27 896 790	21 192 212
Autres créances	1 387 866	-	1 387 866	2 637 445
Charges constatées d'avance	156 799	-	156 799	138 643
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres	-	-	-	-
Autres titres	-	-	-	-
Instruments financiers à terme et jetons détenus	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
Total de l'actif circulant (IV)	43 425 604	172 376	43 253 228	48 521 298
Primes de remboursement des emprunts (VI)	-	-	-	-
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	185	-	185	1 627
Frais d'émission des emprunts (V)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	94 749 009	43 224 641	51 524 368	55 602 843
(2) Dont à moins d'un an	-	-	-	-

BILAN PASSIF

	Net 31 décembre 2025	Net 31 décembre 2024
	€	€
Capital (dont versé : 500 000€)	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Ecart d'équivalence	-	-
Réserves:		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	15 257 258	12 435 495
Résultats de l'exercice bénéfice	2 301 520	2 821 763
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	1 722 477	1 722 477
Total des capitaux propres (I)	19 831 255	17 529 735
Provisions pour risques	185	1 627
Provisions pour charges	2 264 974	2 190 383
Total des provisions (II)	2 265 159	2 192 010
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 765 992	31 339 509
Dettes fiscales et sociales	2 879 013	3 414 552
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	5 782 459	1 126 732
Produits constatés d'avance	-	-
Total des dettes ⁽¹⁾ (III)	29 427 464	35 880 793
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	490	305
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	51 524 368	55 602 843
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	-	-
(2) Dont emprunts participatifs	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	Net 31 décembre 2025 €	Net 31 décembre 2024 €
Produits d'exploitation :		
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue	153 213 109	173 809 221
Montant net du chiffre d'affaires	153 213 109	173 809 221
Production stockée	(219 243)	1 372
Production immobilisée	2 243 684	1 897 720
Subventions	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	217 025	30 657
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Autres produits	3 551	5 761
Total des produits d'exploitation (I)	155 458 126	175 744 731
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	-	-
Variation de stocks	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	111 647 857	156 814 767
Variation de stocks	10 623 827	(11 759 040)
Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	20 218 773	17 549 617
Impôts, taxes et versements assimilés	694 897	732 077
Salaires	5 687 555	5 204 583
Cotisations sociales	2 217 821	2 029 899
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 017 849	977 802
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	-	-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	28 995	14 652
Dotations aux provisions	113 776	148 755
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	34 799	-
Autres charges	2 571	180 824
Total des charges d'exploitation (II)	152 288 720	171 893 936
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	3 169 406	3 850 795
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	-	-
- Redevances de crédit-bail immobilier	-	-

	Net 31 décembre 2025 €	Net 31 décembre 2024 €
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	-	-
Produits financiers :		
De participation ⁽²⁾	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽²⁾	-	-
Autres intérêts et produits assimilés ⁽²⁾	73 289	341 636
Reprises sur dépréciations et provisions	1 627	1 238
Différences positives de change	-	-
Produits des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	-	-
Total des produits financiers (V)	74 916	342 874
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	185	1 627
Intérêts et charges assimilées ⁽³⁾	52 854	29 256
Différences négatives de change	2 952	-
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	-	-
Total des charges financières (VI)	55 991	30 883
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	18 925	311 991
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	3 188 331	4 162 786
Produits exceptionnels (VII)	-	-
Charges exceptionnelles (VIII)	-	-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-	-
Participation des salariés aux résultats (IX)	218 255	376 472
Impôts sur les bénéfices (X)	668 556	964 551
Total des produits (I+III+V+VII)	155 533 042	176 087 605
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	153 231 522	173 265 842
BÉNÉFICE	2 301 520	2 821 763
(2) Dont produits concernant les entités liées	66 468	325 377
(3) Dont intérêts concernant les entités liées	52 854	29 256

Sommaire Annexe aux états financiers

1.	Présentation de la société et faits marquants de l'exercice	9
1.1.	Présentation de la société	9
1.2.	Faits marquants de la société	9
2.	Règles et méthodes comptables	12
2.1.	Base de préparation des comptes sociaux	12
2.1.1.	Règles générales	12
2.2.	Changement de réglementation comptable	12
2.2.1.	Changement de réglementation comptable	12
2.2.2.	Suppression de la technique des transferts de charges	13
2.2.3.	Bilan et Compte de Résultat arrêtés et publiés au 31 décembre 2024	13
2.3.	Principales méthodes comptables	13
2.3.1.	Immobilisations corporelles et incorporelles	13
2.3.2.	Stocks	14
2.3.3.	Créances et dettes d'exploitation	14
2.3.4.	Conversion des éléments en devises	15
2.3.5.	Disponibilités	15
2.3.6.	Provisions pour risques et charges	15
2.3.7.	Dérogations	16
2.3.8.	Intégration fiscale	16
2.3.9.	Consolidation	17
2.3.10.	Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel	17
3.	Tableaux de l'annexe	17
3.1.	Tableau des immobilisations	18
3.2.	Détail des amortissements	19
3.3.	Coûts d'emprunt incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et corporelle	20
3.4.	Informations sur les stocks	20
3.5.	Liste des filiales et participations	21
3.6.	État des échéances des créances et dettes	21
3.6.1.	Etat des échéances des créances et comptes de régularisation	21
3.6.2.	Etat des échéances des dettes	21
3.7.	Provisions	22
3.8.	Charges à payer	23
3.9.	Écarts de conversion	23
3.10.	Charges et produits exceptionnels	23

Sommaire Annexe aux états financiers

3.11.	Ventilation de l'impôt	23
3.12.	Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	24
3.13.	Engagements de crédit-bail	25
3.14.	Effectif moyen	25
4.	Notes sur le bilan et le compte de résultat	25
4.1.	Actif immobilisé	25
4.1.1.	Test de dépréciation des actifs	25
4.2.	Actif circulant	25
4.2.1.	Avances et acomptes versés	25
4.2.2.	Créances clients et comptes rattachés	26
4.2.3.	Autres créances	26
4.2.4.	Charges constatées d'avance	26
4.3.	Capitaux propres	27
4.3.1.	Capital social	27
4.3.2.	Tableau de variation des capitaux propres	27
4.3.3.	Provisions pour risques et charges	28
4.4.	Dettes	29
4.4.1.	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29
4.4.2.	Dettes fiscales et sociales	29
4.4.3.	Autres dettes	29
4.5.	Parties liées	30
4.6.	Chiffre d'affaires	30
4.6.1.	Par secteurs d'activité	30
4.6.2.	Par marchés géographiques	30
4.7.	Charges et produits d'exploitation et résultat financier	30
4.7.1.	Rémunération des commissaires aux comptes	30
4.7.2.	Charges et produits d'exploitation	31
4.7.3.	Résultat financier	31
4.8.	Engagements financiers	31
4.8.1.	Dettes garanties par des sûretés réelles	31
4.9.	Opérations non inscrites au bilan	31
5.	Autres informations	32
5.1.	Compte personnel de formation	32
5.2.	Informations sur les dirigeants	32
5.3.	Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	32

Sommaire Annexe aux états financiers

5.4. Événements postérieurs à la clôture	32
--	----

Chapitre 1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice**1.1. Présentation de la société**

La société a fait l'objet de rachats successifs par des groupes internationaux. Le 21 août 2018, le groupe américain A. Schulman auquel elle appartenait a été racheté par le groupe Lyondellbasell, américain également, coté au NYSE.

Rappel : Intégration LyondellBasell 2020 :

Afin de poursuivre l'intégration au sein de Lyondellbasell, la société, ainsi que toutes les sociétés européennes du groupe Schulman, ont migré sous SAP en date du 1er mai 2020.

Depuis 2012 A Schulman Plastics agissait en tant que travailleur à façon pour A Schulman Plastics Bornem BVBA. Ce mode de production ne correspondait pas à la manière dont le groupe LyondellBasell évalue la performance de ses entités. A compter du 1er mai 2020 A Schulman Plastics SAS agit en tant qu'unité de production indépendante qui bénéficie comme auparavant du support des services de A Schulman Plastics BVBA (Bornem).

A cette même date, le groupe Lyondellbasell a externalisé la gestion commerciale de la société auprès de la société du groupe Basell Sales & Marketing Company BV (BSM), société de droit néerlandais. Ainsi, depuis le 1er mai 2020, la société vend la quasi-totalité de sa production à la société commerciale BSM selon les termes d'un accord d'off-take.

Enfin, conformément à un accord de façonnage entre la société et A. Schulman Plastics BVBA, celle-ci facture à la société le « Bornem fee » visant à ajuster le résultat d'exploitation à 2.1% du total des coûts nets d'exploitation. Ce fee s'est élevé à 9.7 M€ (charge) au 31 décembre 2025 (6.3 M€ comptabilisé en charge au 31 décembre 2024).

L'impact de ces 2 derniers changements a entraîné à compter du 1er mai 2020 :

- une augmentation substantielle du chiffre d'affaires de la société, qui facture en plus du coût de fabrication le prix des matières qui lui appartiennent dorénavant,
- un besoin de fond de roulement financé par le cashpool du groupe.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 est de 51 524 368€. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 2 301 520€.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de la société**Contexte économique et géopolitique**

L'exercice 2025 s'inscrit dans un environnement économique caractérisé par un niveau élevé d'incertitude lié à la conjoncture macroéconomique mondiale et aux tensions géopolitiques persistantes. En particulier, les tensions au Moyen-Orient, incluant les risques de déstabilisation de la région, ont renforcé la volatilité des marchés énergétiques et des matières premières. Ces éléments contribuent à une visibilité réduite sur l'évolution des coûts de production et des chaînes d'approvisionnement.

Ces tensions sont susceptibles d'entraîner une volatilité accrue des prix du pétrole, du gaz et des intrants pétrochimiques, des perturbations des flux commerciaux internationaux, notamment via certaines routes stratégiques d'approvisionnement, ainsi qu'une augmentation des coûts logistiques et d'assurance liés au transport maritime. Plus largement, l'instabilité géopolitique peut également résulter de conflits armés, de sanctions économiques, de restrictions commerciales ou de mesures protectionnistes mises en œuvre par certains États. Ces facteurs peuvent affecter la disponibilité et le coût des matières premières et de l'énergie, la fluidité des chaînes d'approvisionnement, ainsi que l'accès à certains marchés ou partenaires commerciaux. En outre, ces tensions peuvent avoir des effets indirects sur la demande en produits industriels, en influençant la conjoncture économique globale et le niveau d'activité des clients du groupe. Dans ce contexte, le groupe suit attentivement l'évolution de ces risques et adapte ses dispositifs de gestion des approvisionnements et de couverture des risques afin de limiter leurs impacts potentiels.

Par ailleurs, l'économie européenne demeure affectée par une croissance modérée, un environnement industriel contraint et des coûts énergétiques durablement plus élevés que dans d'autres régions du monde. Dans ce contexte, les activités industrielles et pétrochimiques du groupe évoluent dans un environnement marqué par une demande globalement atone, des pressions concurrentielles accrues, et une volatilité significative des prix de vente et des intrants.

Caractéristiques sectorielles

Les activités des filiales françaises du groupe s'inscrivent dans des marchés industriels cycliques, sensibles aux variations de l'offre et de la demande ainsi qu'aux évolutions des conditions économiques globales. Ces marchés ont historiquement connu des cycles alternant des phases de tension sur l'offre conduisant à une amélioration des marges, et des périodes de surcapacité caractérisées par une baisse des taux d'utilisation des équipements industriels, des prix et des marges. Les fluctuations des prix de l'énergie et des matières premières, ainsi que les évolutions des conditions économiques mondiales, contribuent à accentuer cette volatilité et peuvent avoir un impact significatif sur la rentabilité et les flux de trésorerie.

Principaux facteurs de risque

Les sociétés du groupe sont exposées à plusieurs risques structurels communs :

Volatilité des coûts de production :

Les coûts des matières premières et de l'énergie représentent une part essentielle des coûts. Leur évolution dépend notamment des marchés internationaux et peut ne pas être intégralement répercutée dans les prix de vente, entraînant une pression sur les marges.

Risque géopolitique et d'approvisionnement :

Les tensions internationales, notamment au Moyen-Orient, ainsi que les perturbations logistiques ou les évolutions réglementaires, peuvent affecter l'approvisionnement en matières premières ou en énergie et entraîner des surcoûts ou des interruptions d'activité.

Concurrence internationale :

Les acteurs situés dans des zones disposant d'un avantage coût sur les intrants (notamment énergie et matières premières) renforcent la pression concurrentielle sur les producteurs européens.

Risque de marché :

Les variations de la demande, combinées à la volatilité des prix, peuvent entraîner des fluctuations importantes des résultats d'exploitation.

Risques financiers :

Les filiales du groupe sont exposées aux risques de change, de taux d'intérêt et de liquidité, gérés de manière centralisée au niveau du groupe.

Évolutions stratégiques du groupe

Dans un contexte de marché dégradé et afin d'améliorer sa rentabilité à long terme, le groupe LyondellBasell a engagé une revue stratégique de certains de ses actifs européens. Dans ce cadre, le groupe a annoncé en juin 2025 la conclusion d'un accord ainsi que l'entrée en négociations exclusives avec un tiers, Aequita, en vue de la cession d'un périmètre d'actifs comprenant notamment plusieurs entités européennes, dont certaines filiales françaises. Cette opération s'inscrit dans une démarche de recentrage des activités du groupe et de réallocation du capital vers des actifs jugés stratégiques. La transaction a fait l'objet d'un avancement significatif au cours de l'exercice 2025 avec la signature de l'acte de cession le 29 octobre 2025 et a conduit, au 1er mai 2026, à la réalisation effective de la cession des actifs concernés. Préalablement à cette cession, les sociétés concernées ont procédé à une revue de la valeur de leurs actifs, tenant compte des conditions de marché et des paramètres de valorisation associés au processus de transaction.

Activité de la société

La société évolue dans un environnement de marché dégradé, caractérisé par une pression significative sur les marges, des conditions de concurrence accrues et une demande insuffisante sur certains segments de marché. Dans ce cadre, les actifs opérationnels ont fait, le cas échéant, l'objet de dépréciations dans le prolongement de la revue stratégique des actifs européens du groupe.

Contrôle fiscal

La société ne fait pas l'objet d'un contrôle fiscal en cours .

Chapitre 2.

Règles et méthodes comptables

2.1. Base de préparation des comptes sociaux

2.1.1. Règles générales

Les états financiers ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan Comptable Général et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement modifie notamment :

- la définition du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique des transferts de charges,
- ainsi que la présentation des états financiers.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 n'ont pas été retraités rétrospectivement. Incidences du changement sur les comptes de l'exercice 2025.

2.2.1. Nouvelle définition du résultat exceptionnel

À compter du 1er janvier 2025, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,
- les écritures d'origine exclusivement fiscale,
- les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu,
- ainsi que les corrections d'erreurs, à l'exception de celles imputées directement en capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui, avant l'application du règlement, étaient comptabilisées en résultat exceptionnel. En conséquence :

- les cessions et mises au rebut d'immobilisations non liées à un événement majeur et inhabituel sont comptabilisées en résultat d'exploitation
- les quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat sont comptabilisées en résultat d'exploitation,
- les amendes et pénalités sont comptabilisées en résultat d'exploitation lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel.

L'impact concerne la classification des cessions d'actifs, des pénalités et subventions.

2.2.2. Suppression de la technique des transferts de charges

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le reclassement d'opérations précédemment comptabilisées en produits d'exploitation dans d'autres postes de produits ou de charges.

En particulier :

- les refacturations sont désormais comptabilisées en chiffre d'affaires,
- les indemnités d'assurance sont comptabilisées en autres produits d'exploitation,
- les indemnités et avantages liés au personnel sont enregistrés en diminution des charges correspondantes.

L'impact est non significatif.

2.2.3. Bilan et Compte de Résultat arrêtés et publiés au 31 décembre 2024

Le bilan et le compte de résultat arrêtés et publiés le 31 décembre 2024 sont joints à la fin de l'annexe des comptes annuels.

2.3. Principales méthodes comptables

La société applique le règlement ANC 2014-03 modifié relatif au PCG.

2.3.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

2.3.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 12 à 36 mois.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus.

2.3.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition, les intérêts des emprunts sur la durée de production des immobilisations jusqu'à la réception définitive sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter de la fin de la période d'acquisition ou de production. La base de calcul de l'amortissement est constituée par le coût d'acquisition diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation prévue.

Les durées d'utilité sont définies pour chaque catégorie d'immobilisation. Toutefois, lorsqu'une durée spécifique ne peut être définie pour une immobilisation, les durées par défaut suivantes sont utilisées :

Durées amortissement

La durée d'amortissement correspond à la durée d'utilité estimée

Le tableau ci-dessous récapitule les durées d'amortissement pratiquées sur les immobilisations corporelles :

Rubriques	Durée d'utilisation comptable (en années)
Constructions	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	2 à 10 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2.5 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau, informatique	3 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans

Un amortissement dérogatoire est pratiqué lorsque les règles et usages le permettent.

2.3.2. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de production, et de leur valeur de réalisation nette. Le coût d'acquisition ou de production est déterminé, selon la méthode du coût réel, sur la base "premier entré - premier sorti". L'incorporation des frais fixes tient compte de la capacité normale de production de l'entreprise.

Le coût de production des stocks et en-cours inclut également certains frais généraux et administratifs engagés pour les besoins de la fabrication.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Cette dépréciation tient compte des produits à rotation lente ou nulle.

Les stocks de pièces de rechange ne répondant pas aux critères d'immobilisations font l'objet d'une provision pour dépréciation, pour tenir compte de leur obsolescence. La méthode de calcul de cette dernière est la suivante :

- pas de dépréciation durant les cinq premières années sans mouvements,
- ensuite, 20% par année, jusque 100% (soit de la 6ème à la 10ème année).

2.3.3. Créances et dettes d'exploitation

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.3.4. Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises sont converties au taux en vigueur à la date de chacune des transactions.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du cours de change à la date de clôture. Les écarts résultant de cette conversion ont été directement comptabilisés en résultat de l'exercice.

Les créances et les dettes en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan, à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents.

Les pertes latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour risques enregistrées en charges de l'exercice. Dans la mesure où les opérations concourant à la constatation des écarts de conversion actif et passif n'ont pas d'échéances suffisamment voisines bien que libellées dans la même devise, les pertes et gains latents ne sont pas considérés comme concourant à une position globale de change. Le montant de la dotation n'est donc pas limité à l'excédent des pertes sur les gains.

Dans le cadre de l'adoption du règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture la société a analysé la nature des transactions réalisées en devises générant un résultat de change, auparavant présenté en résultat financier.

Sur la base de cette analyse, en dehors des prêts pour lesquels sont établis des contrats de financement spécifiques, les transactions sont réalisées avec les sociétés du Groupe et sont relatives à des opérations en lien avec l'activité opérationnelle de la société. Le compte-courant de liquidité immédiate faisant l'objet d'une convention de trésorerie avec LyondellBasell Finance Company suit également ce principe, le sous-jacent des flux de trésorerie étant lié à l'activité.

Par conséquent, les gains et pertes de change, latents ou réalisés, sont, à partir du 1er janvier 2017, présentés en résultat d'exploitation par symétrie avec les sous-jacents auxquels ils se rapportent. Le cas échéant, par cohérence, les compte-courants créditeurs avec les sociétés du Groupe, sont présentés en dettes d'exploitation en « Autres dettes » au bilan, ces compte-courants n'ayant pas le caractère de compte-courants financiers.

2.3.5. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse transitent sur le compte-courant de la société LyondellBasell Finance Company. Du fait de la convention de compte-courant, la société ne présente plus de soldes de disponibilités et valeurs mobilières de placement au bilan.

2.3.6. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés aux principales opérations suivantes.

- (i) engagements sociaux
- (ii) pertes de change latentes
- (iii) litiges
- (iv) contrôles fiscaux et sociaux
- (v) environnementales.

Engagements sociaux

La société participe à différents régimes sociaux (principalement indemnités de départ à la retraite, médailles du travail) qui constituent des régimes à prestations définies.

Les engagements relatifs à ces régimes sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetés.

Les écarts liés à des changements d'hypothèses constituent des gains ou pertes actuariels. La société a décidé d'appliquer la méthode 1 de la Recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 qui maintient les options de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01. La société reconnaît ainsi une partie de ses écarts actuariels en résultat selon la méthode dite du corridor : la part des pertes et gains actuariels excédant 10% de la valeur des engagements à l'ouverture est amortie sur la durée d'activité résiduelle des salariés.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-11-2013 modifiée le 5-11-2021, la Société a décidé de ne pas adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives. La nouvelle méthode de répartition permet d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond. La société continue à appliquer la méthode retenue jusqu'à présent, qui consiste à étaler son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés.

Le coût des services passés est reconnu en résultat de manière étalée.

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est constatée en charges d'exploitation.

2.3.7. Provisions réglementées

Les provisions réglementées concernent uniquement des amortissements dérogatoires relatifs au retraitement de la levée d'option sur crédit-bail immobilier.

2.3.8. Intégration fiscale

La société fait partie du Groupe d'intégration fiscale ayant pour tête la société LyondellBasell Holdings France. La charge d'impôt comptabilisée dans la société est égale à celle qui aurait été supportée par celle-ci en l'absence d'intégration fiscale.

2.3.9. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société :

LyondellBasell Industries N.V
Delftseplein 27E
3013 AA Rotterdam
The Netherlands.

2.3.10. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

En application des recommandations comptables, les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont repris dans le résultat courant.

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel.

Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs des documents de synthèse peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre.

Un événement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité. Un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même événement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices comptables et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices comptables.

Chapitre 3. Tableaux de l'annexe

3.1. Tableau des immobilisations

	Début d'exercice €	Ventilation des augmentations		Ventilation des diminutions		Fin d'exercice €
		Virements	Entrées	Sorties		
		De poste à poste	Acquisitions	Cessions	Mises hors service	
		€	€	€	€	
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Droits au bail	-	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires	35 502	-	-	-	-	35 502
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 502	-	-	-	-	35 502
Terrains	198 355	-	-	-	-	198 355
Agencements et aménagements de terrains	400 104	-	-	-	-	400 104
Constructions sur sol propre	5 294 574	-	-	-	-	5 294 574
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-
Installations générales	154 071	49 265	-	-	-	203 336
Installations complexes spécialisées	31 757 039	1 562 947	-	-	234 385	33 085 601
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 593 441	31 556	-	-	-	9 624 997
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	1 880 835	(1 643 768)	2 243 684	-	-	2 480 751
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 278 419	-	2 243 684	-	234 385	51 287 718
Titres de participation	-	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	49 313 921	-	2 243 684	-	234 385	51 323 220

Les acquisitions et immobilisations en cours ont principalement concerné l'acquisition de matériel de production (machine d'emballage, alimentation machines) pour un total de 2 244 K€.

3.2. Détail des amortissements

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Début d'exercice €	Ventilation des dotations	Ventilation des diminutions		Fin d'exercice €
				Sur éléments amortis selon mode linéaire €	Eléments cédés €	Eléments mis hors service €	
Frais d'établissement	3 à 5 ans	linéaire	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires	5 à 15 ans	linéaire	35 164	338	-	-	35 502
Droits au bail			-	-	-	-	-
Fonds commercial	0 à 10 ans	linéaire	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles			-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			35 164	338	-	-	35 502
Terrains			-	-	-	-	-
Agencements et aménagements de terrains	10 à 30 ans	linéaire	400 104	-	-	-	400 104
Constructions sur sol propre	10 à 30 ans	linéaire	4 684 426	19 672	-	-	4 704 097
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	linéaire	-	-	-	-	-
Installations générales	10 à 25 ans	linéaire	40 941	12 507	-	-	53 447
Installations complexes spécialisées	10 à 25 ans	linéaire	27 547 975	948 095	-	199 586	28 296 484
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 à 10 ans	linéaire	573 380	24 664	-	-	598 044
Matériel de transport	5 à 10 ans	linéaire	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	linéaire	8 952 013	12 574	-	-	8 964 587
Immobilisations en cours			-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			42 198 839	1 017 512	-	199 586	43 016 763
TOTAL GÉNÉRAL			42 234 003	1 017 850	-	199 586	43 052 265

Coûts d'emprunt incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des 3.3. immobilisations incorporelles et corporelle

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2022-06, un tableau relatif aux coûts d'emprunt incorporés dans le coût des immobilisations doit être présenté. La société n'ayant pas capitalisé de coûts d'emprunt au cours de l'exercice, ce tableau n'est pas applicable.

3.4. Informations sur les stocks

Les stocks s'analysent comme suit au 31 décembre 2025 .

	Au debut de l'exercice €	Variation €	A la fin de l'exercice	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Valeurs brutes				
Matières premières	21 751 277	(10 627 651)	11 123 626	
Emballages	623 052	(6 228)	616 824	
Pièces de rechange	1 812 327	10 052	1 822 379	
Produits finis	592 336	(219 243)	373 093	
TOTAL stocks en valeur brute	24 778 992	(10 843 070)	13 935 922	
Dépréciations				
Matières premières	(305 560)	177 839	(127 721)	Obsolete
Produits finis	(15 660)	(28 995)	(44 655)	Obsolete
TOTAL dépréciations	(321 220)	148 844	(172 376)	
TOTAL Valeurs nettes	24 457 772	(10 694 226)	13 763 546	

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours :

Conformément aux obligations de présentation, un tableau relatif aux coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours doit être fourni. La société n'ayant pas capitalisé de coûts d'emprunt dans les stocks ou en-cours au cours de l'exercice, ce tableau n'est pas applicable.

3.5. Liste des filiales et participations

Néant.

3.6. État des échéances des créances et dettes**3.6.1. Etat des échéances des créances et comptes de régularisation**

	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'un an €
Créances			
Avances et acomptes versés sur commande	48 228	48 228	-
Clients	27 896 790	27 896 790	-
Personnel et comptes rattachés	183	183	-
Etat : impôts et taxes diverses	677 093	677 093	-
Groupe et associés	17 058	17 058	-
Débiteurs divers	693 532	693 532	-
Charges constatées d'avance	156 799	156 799	-
TOTAL GÉNÉRAL	29 489 683	29 489 683	-

Les échéances des créances sont à moins d'un an.

3.6.2. Etat des échéances des dettes

	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'1an - 5ans €	Plus de 5 ans €
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	20 765 992	20 765 992	-	-
Personnel et comptes rattachés	2 027 550	2 027 550	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	598 410	598 410	-	-
Etat : autres impôts et comptes rattachés	253 054	253 054	-	-
Autres dettes	5 782 459	5 782 459	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	29 427 465	29 427 465	-	-

Les échéances des dettes sont à moins d'un an.

3.7. Provisions

	Montant début exercice €	Dotations €	Reprises avec utilisation €	Reprises sans utilisation €	Fin d'exercice €
Amortissements dérogatoires	1 722 477	-	-	-	1 722 477
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 722 477	-	-	-	1 722 477
Provisions pour pertes de change	1 627	185	(1 627)	-	185
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 759 353	96 917	(31 435)	(35 345)	1 789 490
Autres provisions pour risques et charges	431 030	16 859	(7 750)	35 345	475 484
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 192 010	113 961	(40 812)	-	2 265 159
Sur stocks	321 220	28 995	(177 839)	-	172 376
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	321 220	28 995	(177 839)	-	172 376
TOTAL GÉNÉRAL	4 235 707	142 956	(218 651)	-	4 160 012

Conformément à la loi de modernisation des états financiers 2025, le solde de la provision Médailles du travail a été reclassé de "Provisions pour pensions" à "Autres provisions pour risques et charges" pour un montant de 35 K€ au 01/01/2025.

3.8. Charges à payer

	Montant €
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 289 198
Dettes fiscales et sociales	2 067 374
TOTAL GÉNÉRAL	13 356 572

3.9. Écarts de conversion

L'écart de conversion qui figure à l'actif du bilan résulte de la constatation de l'augmentation des dettes (ou diminution des créances) en devises pour 185€.

L'écart de conversion qui figure au passif du bilan résulte de la constatation de la diminution des dettes (ou augmentation des créances) en devises pour (490€).

3.10. Charges et produits exceptionnels

Au 31 décembre 2025, le résultat exceptionnel est nul, tout comme au 31 décembre 2024.

3.11. Ventilation de l'impôt

La ventilation de l'impôt entre résultat courant et exceptionnel est la suivante :

	Résultat avant impôt €	Résultat après impôt €
Résultat courant	3 223 131	3 223 131
Participation	(218 255)	(218 255)
	3 004 876	3 004 876

Crédits d'impôts

Conformément au règlement ANC 2022-06, les crédits d'impôt doivent faire l'objet d'une information en annexe. Les montants concernés, bien qu'existants, sont non significatifs et n'appellent pas de tableau détaillé.

3.12. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

	Bases			Impôts		
	31 décembre 2024 K€	Variation de résultat de l'exercice K€	31 décembre 2025 K€	31 décembre 2024 K€	Variation de résultat de l'exercice K€	31 décembre 2025 K€
Allègement net de la dette future d'impôt						
Provision pour risque de change	2	(1)	1	-	-	-
Participation des salariés	376	(158)	218	97	(41)	56
Provisions pour engagements de retraite	1 724	65	1 789	445	17	462
Organic	247	(33)	214	64	(8)	56
Provision environnementale	431	-	431	111	-	111
(Augmentation) nette de la dette future d'impôt						
Ecart de conversion Actif	(2)	1	(1)	-	-	-
Amortissements dérogatoires	(1 722)	-	(1 722)	(445)	-	(445)
TOTAL	1 056	(126)	930	272	(32)	240

Conformément aux principes comptables en vigueur, l'actif ou le passif net latent d'impôts différés n'est pas comptabilisé.

La fiscalité latente est déterminée en tenant compte des éléments suivants :

- Prise en compte de la fiscalité latente sur la base des différences temporaires sur le passage du résultat comptable - résultat fiscal et des amortissements dérogatoires, ces éléments entrant dans le résultat fiscal remonté à LBHF tête du groupe fiscal

- Les taux retenus d'impôts différés sont les suivants :

- Pour les éléments se reversant à court terme (soit la plupart des différences temporaires dans le principe), le taux utilisé est de 25.83% sur 2025 (idem 2024) ;
- Pour les éléments de nature long terme (pensions, immobilisations, environnement), utilisation du taux à 25.83%.

3.13. Engagements de crédit-bail

Conformément au règlement ANC 2022-06, un tableau relatif aux engagements de crédit-bail doit être communiqué. La société ne dispose d'aucun contrat de crédit-bail en cours ; ce tableau n'est pas applicable.

3.14. Effectif moyen

	Personnel salarié
Effectifs	
Ingénieurs et cadres	15
Agents de maîtrise	31
Employés et ouvriers	53
Apprentis et stagiaires	1
TOTAL	100

Chapitre 4. Notes sur le bilan et le compte de résultat**4.1. Actif immobilisé****4.1.1. Test de dépréciation des actifs**

Au 31 décembre 2025, le test de dépréciation a été pratiqué sur les actifs opérationnels à long terme de la société tenant compte de l'intégration de l'unité de production et de commercialisation ainsi que les modalités du contrat de prestations de services entre A.Schulman Plastics et A.Schulman Plastics BV.

Les principales hypothèses retenues pour ce test sont les suivantes :

- des prévisionnels de flux de trésorerie sur 10 ans qui prennent en compte une hausse des volumes de production et des marges unitaire et un plan Capex en conformité avec les standards du groupe LyondellBasell ;
- un taux WACC à 9% ;
- un taux de croissance à long terme de 1% ;
- un taux d'impôt tenant compte des réductions d'impôt selon les dispositions de la loi de finance 2026.

La valeur d'utilité en résultant est supérieure à la valeur nette comptable des actifs. Sur cette base, aucune provision pour dépréciation des actifs n'a été constituée.

Un test de sensibilité aux hypothèses suivantes a été effectué : taux de WACC à 8% et taux de croissance à long terme de 2% résultant sur une valeur d'utilité de 114M€.

4.2. Actif circulant**4.2.1. Avances et acomptes versés**

Au 31 décembre 2025, il n'y a pas d'avances et acomptes versés aux fournisseurs (idem 2024).

4.2.2. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit au 31 décembre 2025 :

	31/12/2025 €	31/12/2024 €
Clients – à moins d'un an	27 896 790	21 192 212
TOTAL GÉNÉRAL	27 896 790	21 192 212

4.2.3. Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit au 31 décembre 2025 :

	31/12/2025 €	31/12/2024 €
Personnel et organismes sociaux	-	260 064
Créances fiscales	677 093	1 542 121
Comptes courants-groupe	17 058	98 662
Autres créances diverses	693 532	734 661
TOTAL	1 387 683	2 635 508

Les débiteurs divers sont essentiellement constitués de RFA fournisseurs à recevoir (693 K€).

4.2.4. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont essentiellement constituées de coûts d'assurances (139 K€) relatives à l'année 31 décembre 2025.

4.3. Capitaux propres**4.3.1. Capital social**

Le capital social s'élève à 500 000 € au 31 décembre 2022 et se compose de 32 000 actions au nominal de 15.625 € chacune, détenues à hauteur de 100% par LyondellBasell Holdings France, suite à la fusion de A. Schulman Holdings (France) SAS dans LyondellBasell Holdings France en 2022.

4.3.2. Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2024 €	Affectation du résultat €	Distribution dividendes €	Provisions réglementées €	Résultat €	31/12/2025 €
Capital souscrit appelé versé	500 000	-	-	-	-	500 000
Réserve légale	50 000	-	-	-	-	50 000
Report à nouveau	12 435 495	2 821 763	-	-	-	15 257 258
Résultat de l'exercice	2 821 763	(2 821 763)	-	-	2 301 520	2 301 520
Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires	1 722 477	-	-	-	-	1 722 477
TOTAL CAPITAUX PROPRES	17 529 735	-	-	-	2 301 520	19 831 255

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2024 ni au titre de l'exercice 2025.

4.3.3. Provisions pour risques et charges**4.3.3.1.Provision pour pensions et obligations similaires et médailles**

La variation des provisions s'analyse comme suit :

	Indemnités de départ à la retraite K€	Médailles du travail K€	Total K€
Provision au 31 décembre 2024	1 724	35	1 759
Coût des services rendus	70	17	87
Coût financier	45	-	45
Prestations payées	(31)	(8)	(39)
Ecarts actuariels / coût des services passés	(18)	-	(18)
Provision nette au 31/12/2025	1 790	44	1 834
 Provision nette au 31/12/2025	 1 790	 44	 1 834

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est constatée en charges d'exploitation.

La réconciliation entre la valeur actualisée des engagements et le passif comptabilisé se présente comme suit :

	Indemnités de départ à la retraite K€	Médailles du travail K€	Total K€
Engagement au 31 décembre 2025	1 447	44	1 491
Ecarts actuariels non reconnus	330	-	330
Coût des services passés non encore pris en charge	13	-	13
Autres	-	-	-
Provision au 31/12/2025	1 790	44	1 834
 Provision nette au 31/12/2025	 1 790	 44	 1 834

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur des engagements au 31 décembre 2025 sont les suivantes :

<u>Taux d'actualisation</u>	3.96 %
<u>Taux d'augmentation des salaires</u>	Inflation + 4%
<u>Taux de rotation</u>	En fonction de l'âge des salariés

4.3.3.2. Provisions environnementales

Sur la base d'investigations, le groupe a identifié un certain nombre d'obligations implicites relatives aux aspects environnementaux et la société a constaté en conséquence une provision pour un montant de 431 K€ au 31 décembre 2024, inchangée au 31 décembre 2025.

4.4. Dettes**4.4.1. Dettes fournisseurs et comptes rattachés**

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2025 :

	31/12/2025 €	31/12/2024 €
Fournisseurs	9 633 184	19 256 761
Fournisseurs factures non parvenues	11 132 808	12 082 748
TOTAL	20 765 992	31 339 509

Au 31 décembre 2025, les dettes fournisseurs comprennent 9 713 K€ relatifs au Bornem fee - cf paragraphe 1.1 (6 316 K€ au 31 décembre 2024).

4.4.2. Dettes fiscales et sociales

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2025 :

	31/12/2025 €	31/12/2024 €
Congés payés (y compris charges sociales)	1 265 716	1 103 547
Intéressement / Bonus / Participation	757 034	994 035
Organismes sociaux	558 267	640 074
Autres charges sociales	40 143	287 637
TVA	-	107 111
Autres charges fiscales	253 053	282 148
TOTAL	2 874 213	3 414 552

4.4.3. Autres dettes

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2025 :

	31/12/2025 €	31/12/2024 €
Compte groupe intégration fiscale	668 556	1 120 630
Compte groupe LYBFC	5 113 903	6 102
TOTAL	5 782 459	1 126 732

4.5. Parties liées

La société n'a réalisé au cours de l'exercice que des opérations avec des parties liées conclues dans des conditions normales de marché. En conséquence, les informations détaillées prévues par la réglementation ne sont pas requises et aucun tableau spécifique n'est présenté en annexe.

4.6. Chiffre d'affaires**4.6.1. Par secteurs d'activité**

	31 décembre 2025 €	31 décembre 2024 €
Production vendue	152 633 941	173 007 490
Services	579 169	801 731
	153 213 110	173 809 221

4.6.2. Par marchés géographiques

	31 décembre 2025 €	31 décembre 2024 €
France	1 205 097	886 522
Export	152 008 012	172 922 699
	153 213 109	173 809 221

4.7. Charges et produits d'exploitation et résultat financier**4.7.1. Rémunération des commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 39 337 € euros, sur l'exercice.

	Commissaire aux comptes €
Honoraires afférents à la certification des comptes	39 337

4.7.2. Charges et produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se composent principalement des éléments suivants :

(3 551€) Gains de change

Les autres charges d'exploitation se composent des éléments suivants :

2 369€ Pertes de change

4.7.3. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice est une charge de 18 926€ , il s'analyse de la façon suivante :

	31 décembre 2025 €
Charges	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	185
Intérêts et charges assimilées	52 854
Différences négatives de change	2 952
TOTAL	55 991

Les produits financiers d'un montant de 74 917€ sont composés des éléments suivants :

	31 décembre 2025 €
Produits	
Autres intérêts et produits assimilés	73 289
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 627
TOTAL	74 916

4.8. Engagements financiers**4.8.1. Dettes garanties par des sûretés réelles**

Conformément au règlement ANC 2022-06, le tableau des dettes garanties par des sûretés réelles est requis par la réglementation comptable.

La société n'ayant consenti aucune sûreté réelle sur ses actifs, ce tableau n'est pas applicable.

4.9. Opérations non inscrites au bilan

Conformément au règlement ANC 2022-06, un tableau relatif aux opérations non inscrites au bilan doit être présenté. La société n'a conclu aucune opération de cette nature au cours de l'exercice ; ce tableau est par conséquent non applicable.

Chapitre 5. Autres informations

5.1. Compte personnel de formation

Au 1er janvier 2015, le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF). Le CPF est désormais rattaché à la personne et non plus au contrat de travail. La Société n'ayant pas signé d'accord d'entreprise triennal requérant une gestion en interne du CPF, les frais des formations réalisées dans le cadre du CPF et une partie de la rémunération des salariés concernés sont pris en charge par les OPCA auprès desquels la contribution de 1 % a été versée.

5.2. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car cela reviendrait à donner des indications de rémunération individuelle.

5.3. Intégration fiscale

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : LYONDELLBASELL INDUSTRIES N.V.
	Siège : Rotterdam (Pays-Bas)
	N° d'identification si entité française : N/A
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues : https://www.lyondellbasell.com/
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : N/A
	Siège : N/A
	N° d'identification si entité française : N/A
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues : N/A

5.4. Événements postérieurs à la clôture

Conflit en Iran

Au cours du premier trimestre 2026, un conflit militaire a débuté au Moyen-Orient, impliquant les États-Unis, Israël et l'Iran, contribuant à renforcer l'incertitude géopolitique sur les marchés mondiaux. Ce conflit a suscité des préoccupations quant à d'éventuelles perturbations de la production et du transport de pétrole brut, de gaz naturel et de matières premières pétrochimiques dans la région. L'ampleur de l'impact de ce conflit, ainsi que des augmentations de coûts qui pourraient en découler, sur la performance opérationnelle ou financière du groupe dépendra des évolutions futures, qui demeurent incertaines et ne peuvent être anticipées à ce stade.

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut 31 décembre 2024	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€	€	€
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	35 502	35 164	338	4 335
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles:	35 502	35 164	338	4 335
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	598 459	400 104	198 355	198 355
Constructions	5 448 645	4 725 367	723 278	645 283
Installations techniques, matériel, outillage	31 757 039	27 547 975	4 209 064	5 049 109
Autres immobilisations corporelles	9 593 441	9 525 393	68 048	119 270
Immobilisations en cours	1 880 835	-	1 880 835	143 650
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles:	49 278 419	42 198 839	7 079 580	6 155 667
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total immobilisations financières:	-	-	-	-
ACTIF IMMOBILISE	49 313 921	42 234 003	7 079 918	6 160 002

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut 31 décembre 2024	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€	€	€
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	24 186 656	305 560	23 881 096	12 136 708
En-cours de production de biens	-	-	-	-
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	592 336	15 660	576 676	563 310
Marchandises	-	-	-	-
Total stocks et en-cours:	24 778 992	321 220	24 457 772	12 700 018
Avances et acomptes versés sur commandes	95 226	-	95 226	-
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	21 192 212	-	21 192 212	27 933 434
Autres créances	2 637 445	-	2 637 445	7 669 160
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Total créances:	23 829 657	-	23 829 657	35 602 594
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
(dont actions propres:)	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	138 643	-	138 643	140 700
Total disponibilités et divers:	138 643	-	138 643	140 700
ACTIF CIRCULANT	48 842 518	321 220	48 521 298	48 443 312
Frais d'émission d'emprunts à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	1 627	-	1 627	1 238
TOTAL GÉNÉRAL	98 158 066	42 555 223	55 602 843	54 604 552

BILAN PASSIF

Rubriques	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€
Capital social ou individuel (dont versé : 500 000€)	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	-	-
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours :)	-	-
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes :)	-	-
Report à nouveau	12 435 495	9 992 894
RÉSULTAT DE L'EXERCICE bénéfice	2 821 763	2 442 601
Total situation nette:	15 807 258	12 985 495
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	1 722 477	1 722 477
CAPITAUX PROPRES	17 529 735	14 707 972
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques	1 627	1 238
Provisions pour charges	2 190 383	2 060 293
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 192 010	2 061 531
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs :)	-	-
Total dettes financières :	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-

BILAN PASSIF

Rubriques

Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
----------------------------	----------------------------

€

€

DETTES D'EXPLOITATION

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

31 339 509

34 114 781

Dettes fiscales et sociales

3 414 552

2 846 266

Total dettes d'exploitation:**34 754 061****36 961 047****DETTES DIVERSES**

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

-

-

Autres dettes

1 126 732

873 988

Total dettes diverses:**1 126 732****873 988****COMPTES DE RÉGULARISATION**

Produits constatés d'avance

-

-

DETTES**35 880 793****37 835 035**

Ecart de conversion passif

305

14

TOTAL GÉNÉRAL**55 602 843****54 604 552**

COMPTE DE RÉSULTAT

Rubriques

	France 31 décembre 2024 €	Exportation 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de biens	884 695	172 122 794	173 007 489	174 367 981
Production vendue de services	1 827	799 905	801 732	1 070 957
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	886 522	172 922 699	173 809 221	175 438 938
			Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
Production stockée			1 372	258 600
Production immobilisée			1 897 720	412 121
Subventions d'exploitation			-	23 694
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			30 657	174 750
Autres produits			5 761	114 043
PRODUITS D'EXPLOITATION			175 744 731	176 422 146
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			156 814 767	142 360 463
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(11 759 040)	321 405
Autres achats et charges externes			17 549 617	20 796 794
Total charges externes:			162 605 344	163 478 662
Impôts, taxes et versements assimilés			732 077	736 897
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			5 204 583	5 207 990
Charges sociales			2 029 899	1 971 807
Total charges de personnel:			7 234 482	7 179 797
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			977 802	1 117 614
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			-	-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			14 652	83 328
Dotations aux provisions			148 755	129 141
Total dotations d'exploitation:			1 141 209	1 330 083
Autres charges			180 824	33 548
CHARGES D'EXPLOITATION			171 893 936	172 758 987
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			3 850 795	3 663 159

	Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
OPÉRATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	341 636	96 391
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 238	34
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
PRODUITS FINANCIERS	342 874	96 425
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	1 627	1 238
Intérêts et charges assimilées	29 256	163 831
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
CHARGES FINANCIÈRES	30 883	165 069
RÉSULTAT FINANCIER	311 991	(68 644)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	4 162 786	3 594 515
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	3 072
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	3 072
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-	(3 072)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	376 472	277 762
Impôts sur les bénéfices	964 551	871 080
TOTAL DES PRODUITS	176 087 605	176 518 571
TOTAL DES CHARGES	173 265 842	174 075 970
BÉNÉFICE	2 821 763	2 442 601